

DE PLUS EN PLUS DE PERRUCHES A COLLIER EN ILE-DE-FRANCE ? DES DÉNOMBREMENTS SONT ORGANISÉS POUR LE SAVOIR

La perruche à collier (*Psittacula krameri*) est originaire des forêts tropicales d'Afrique subsaharienne et d'Inde. Elle est présente en Ile-de-France **depuis les années 1970 suite à des échappées de captivité autour des aéroports de Roissy et d'Orly**. L'espèce s'est bien acclimatée au climat francilien, aménageant son nid dans les cavités des vieux arbres et se nourrissant de diverses graines et fruits qu'elle trouve dans les bois, parcs et jardins, notamment dans les mangeoires disposées par les franciliens. Après une longue période de relative discrétion, la perruche à collier est maintenant présente dans de nombreuses villes d'Ile-de-France.



En hiver, les perruches à collier se regroupent en dortoirs nocturnes où l'on peut comptabiliser jusqu'à 3 000 individus. Pour suivre l'évolution démographique de leur population, **des comptages sont ainsi réalisés depuis 2012 sur ces dortoirs, entre décembre et janvier**. Le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) avait comptabilisé 2 700 perruches lors de ce premier comptage sur les deux dortoirs principaux de la région à Massy (91) et Aulnay-Sous-Bois (93). En 2014 et 2016, leur nombre avait doublé sur ces dortoirs pour passer à près de 5 000 perruches, mais les dortoirs s'étaient aussi multipliés.

Ainsi, en 2018, le Département des Hauts-de-Seine a fait appel aux observateurs franciliens et aux ornithologues pour qu'ils signalent sur le site www.perruche-a-collier.fr, les dortoirs dont ils avaient connaissance. Fort de ces informations, **l'Office national de la chasse et de la faune sauvage a organisé, à la suite du MNHN, des comptages sur 6**

dortoirs avec le concours des personnels du Département des Hauts-de-Seine, de la ville de Massy, ainsi que de plusieurs ornithologues. Ces comptages ont été réalisés à la tombée de la nuit, en deux temps : les perruches sont d'abord comptées lorsqu'elles arrivent sur les dortoirs, puis elles sont comptées une seconde fois lorsqu'elles sont toutes posées pour la nuit.

Au total, environ 5 300 perruches ont été dénombrées, avec la répartition suivante : 1100 à Massy, 1650 à Aulnay-sous-Bois, 1500 à Nanterre, 650 à Maisons-Alfort, 260 à Sucy-en-Brie et 140 à Saint-Rémy-de-Chevreuse. Les dortoirs de Vincennes et Orsay n'ont pas pu être comptabilisés cette année.

Ces comptages **confirment l'extension géographique de la perruche à collier en Ile-de-France mais montrent une augmentation des effectifs plus modérée qu'attendue** puisque le dortoir de Massy regroupait auparavant plus de 3 000 perruches. Cette baisse peut être liée à leur changement de lieu de dortoir à Massy, avec des populations parties dans d'autres dortoirs.

Avec plus de 5 000 individus estimés et 6 dortoirs d'importance, la perruche à collier s'est installée durablement en Ile-de-France. Il est à rappeler que **la perruche à collier est une espèce exotique envahissante dont l'introduction dans le milieu naturel est interdite par la loi et dont le nourrissage est à proscrire**. L'espèce peut en effet avoir une incidence sur les populations d'oiseaux indigènes, notamment par compétition pour les sites de nidification et les ressources alimentaires, et peut également être à l'origine de nuisances pour certaines activités humaines comme l'arboriculture.

CONTACT PRESSE

Paul Hurel
Délégation interrégionale
Centre - Val de Loire et IdF
02 38 71 95 64
paul.hurel@oncfs.gov.fr

www.oncfs.gov.fr

L'ONCFS est sous double tutelle des ministères en charge de l'Ecologie et de l'Agriculture

